



CONDE SUR VESGRE

FLASH INFOS JUILLET AOUT 2011

Mairie :

37, rue de la Vesgre
78113 CONDE SUR VESGRE
Téléphone : 01.34.87.04.30
Télécopie : 01.34.87.01.75

Internet : mairie-condesurvesgre.fr

E-mail : mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi -->09h30-11h30/15h00-18h30
Mardi et vendredi --> 09h30-11h30/15h00-17h00
Mercredi et samedi -->09h00-12h00

Permanence des adjoints :

Lundi, mercredi , vendredi : 10h00 à 12h00
Samedi : 11h00-12h00



RAPPEL URGENT Fête Nationale du 14 Juillet

Cette année encore le repas communal réunira les Condéennes et Condéens dans la cour de l'école

**le Jeudi 14 Juillet 2011 à partir de 12h00 pour l'apéritif
repas à 13 heures impérativement**

Pour une meilleure organisation, merci de retourner le coupon ci-dessous à la mairie de Condé sur Vesgre (boîte aux lettres à votre disposition) ou inscription aux heures d'ouverture au 01.34.87.04.30 au plus vite

Le feu d'artifice sera tiré le 14 Juillet à Adainville , selon le programme ci-dessous :

- 21 h 30 Distribution des lampions pour la retraite aux flambeaux
- 22 h 00 Départ de la retraite aux flambeaux – cour de la mairie
- 23 h 15 Feu d'artifice suivi du bal populaire



Réservation **POUR LE REPAS** à déposer en mairie **URGENT**

NOM

Adresse :

Nombre de personnes : Enfants (- de 10 ans) : Adultes : Gratuit pour les Condéens
Invités extérieurs (10 Euros):.....

Le règlement à remettre en mairie avec l'inscription (chèque à l'ordre du Trésor Public ou espèces)

Horaires d'ouverture d'ÉTÉ

A partir du 4 Juillet 2011

La mairie fermera ses portes à 17 heures tous les soirs les lundis, mardis jeudis et vendredis et sera fermée tous les samedis du 16 Juillet au 13 Août inclus.

Opération Tranquillité – Vacances

Nous vous rappelons que, dans le cadre « tranquillité vacances » vous avez la possibilité de signaler à votre brigade de gendarmerie toutes vos absences prolongées. Cela permet aux patrouilles d'axer leurs efforts sur les domiciles inoccupés et aussi de pouvoir vous prévenir plus rapidement en cas de problème. (Un formulaire de demande individuelle, est disponible en Mairie).

Notez bien que cette opération est PERMANENTE et que vous pouvez solliciter la brigade tout au long de l'année.



Redoublez de prudence et de sécurité



Quelques principes simples (verrouillage de portes, de fenêtres et des volets, aviser ses voisins des absences, faire ouvrir par une personne de confiance ses volets et retirer le courrier). Ceci aura pour effet d'indiquer qu'une surveillance de la résidence est effective pendant la période d'absence.

Enfin, soyez vigilants et signalez à la gendarmerie toute présence suspecte ... (véhicules en communiquant si possible le numéro d'immatriculation, personnes inconnues du quartier, etc ...) **FAITES le « 17 » ou 01 30 46 93 20**

INTERCOMMUNALITE

Les services **Emploi et Développement Economique** de la Communauté de Communes du pays Houdanais (CCPH) convergent au quotidien pour faciliter et concrétiser

la rencontre entre une entreprise et un demandeur d'emploi.

Sur le terrain, chaque société visitée/contactée se voit poser la question de ses besoins et projets en recrutement. De plus, la mise en relation avec le service Emploi et l'usage de la CV thèque sont quasi-immédiats.

Cette démarche se décline également pour les étudiants, à la recherche d'un stage ou d'un contrat en alternance.

La CCPH se prépare à mettre en place une bourse aux stages en partenariat avec les communes, les entreprises et les commerçants du Pays Houdanais.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter le service Emploi de la CCPH : **Mme LENFANT, 01 30 46 82 92, service-emploi@cc-payshoudanais.fr**, visites sur RDV au 22 porte d'Epéron, 78550 Maulette.

FEUX DE JARDIN

L'article 84 du règlement sanitaire départemental stipule que le brûlage des ordures ménagères à l'air libre est interdit. Le code de l'environnement considérant les déchets issus des tontes de pelouse, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage comme des ordures ménagères. Il est strictement interdit de brûler des végétaux dans son jardin. Des sacs de collectes sont distribués gratuitement et le ramassage a lieu tous les lundis matin.

Les contrevenants se verront dresser un procès verbal par la gendarmerie.

En plus de préserver l'environnement, cette mesure permet également de préserver la santé et la tranquillité de chacun.

❖ **TAILLER SA HAIE = SECURITE**

Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de tailler sa haie régulièrement afin de ne pas empiéter sur les trottoirs, les lignes électriques ainsi que sur les panneaux de signalisations.

❖ **ENCOMBRANTS** : Prochain ramassage le 9 Septembre 2011, le dernier de l'année.



Rentrée scolaire 2011/2012

Regroupement pédagogique
Adainville Bourdonné Condé
Elémentaire et Maternelle :

Rentrée le 5 Septembre 2011



Secondaire : Collège François Mauriac Houdan
6ème 5 septembre 2011
5ème 6 septembre 2011 – matin
4ème et 3ème 6 septembre 2011 - après midi

Site du collège : clg-mauriac-houdan.ac-versailles.fr

L'affaire des écoles c'est l'affaire de tous, des enseignants, des mairies mais aussi des parents.

Compte tenu des investissements nécessaires concédés pour la mise en place du péri scolaire, des études dirigées, les investissements annuels dans chacune de nos écoles et la création de la nouvelle école, nous attirons l'attention des parents d'élèves.

Le nombre d'élèves dans nos classes est un facteur important qui conditionne la qualité de travail et par conséquent la réussite de nos enfants.

Si nos effectifs diminuaient, cela entraînerait inévitablement une fermeture de classe et aurait pour effet d'augmenter immédiatement le nombre d'élèves par classe.

Nous vous demandons donc d'avoir une attitude citoyenne et solidaire, en maintenant dans nos écoles les enfants de nos trois villages.

SIVOM A B C

Cartes de transport scolaire

40 € pour l'année 2011 – 2012

Etude dirigée : forfait mensuel

pour 3 jours (au choix)

35 €

pour 4 jours

45 €

Inscription secrétariat SIVOM ABC, en mairie d'Adainville, les lundis et mardis

SIVOM HOUDAN

Nous n'avons pas d'informations concernant les cartes de bus pour le Collège F. Mauriac et l'Ecole Privée Jeanne d'Arc.

Dès réception, nous les communiquerons par voie d'affichage.



TRAVAUX

Les travaux de rénovation de l'église et la création de voirie pour la construction de la nouvelle école sont commencés. Cela occasionne quelques difficultés de circulation et de stationnement. Nous nous en excusons.

Afin de faciliter le passage des véhicules (nombreux sur cette voie et dans le carrefour) et afin d'assurer la sécurité de chacun, nous vous demandons de respecter l'interdiction de stationner, surtout sur les trottoirs et de respecter strictement le nombre de véhicules sur les places matérialisées.



Brocante vide-greniers
dimanche 11 septembre 2011 à
Condé-sur-Vesgre
De 9 h à 17 h 30
Au plan d'eau
organisé par le **Comité des fêtes**

Contact: CFCV
Tel: 06.87.43.08.13
contact@cfcv78.fr
Site: www.cfcv78.fr

Forum des Associations
samedi 10 septembre 2011
à la salle polyvalente à
Condé-sur-Vesgre

De 14h à 18h
ENTREE GRATUITE
Venez les rencontrer et adhérer
Sport, loisirs, culture et solidarité
seront sur place.

Renseignements à la mairie
Tel : 01.34.87.04.30 –
mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr -

L'Office de Tourisme du Pays Houdanais
est heureux d'accueillir l'exposition de
photographie
et de peinture de **Christine Noble** intitulée
« Le Passage »

Du 2 au 29 Juillet 2011.
Elles vous accueillera le samedi 9 Juillet de
15 à 18 h
lors du vernissage de l'exposition
Ou sur demande les mercredis 6, 20 et 27
Juillet.
Office du tourisme – 4, place de la tour –
78550 – Houdan
Tel : 01.30.59.53.86 – courriel : [otph@cc-](mailto:otph@cc-payshoudanais.fr)
payshoudanais.fr –
site : www.cc-payshoudanais.fr

BASILIC Restauration
La Boissière ecole – 78 –

Recherche un (e)EMPLOYE (e) de
restauration

Du 25 Juillet au 12 Aout 2011

La tâche est de :

- Passer les commandes,
- Mettre en température les repas qui seront livrés le matin, les améliorer pour le service du midi,
- Nettoyer la cuisine.